déi Lénk

Motion

2

Depôt: Tyriam Ceacheti Luxembourg, le 06 juillet 2021

Interpellation au sujet du déclin de l'attraction té du mêtier d'enseignant

La Chambre des Députés :

- Considérant l'autorisation d'accès des « Quereinsteiger » au stage d'insertion pour futures enseignants du fondamental en réponse à la pénurie de personnel enseignant ;
- Considérant l'intention proclamée du Ministre de l'Education Nationale de vouloir limiter la mesure d'urgence des « Quereinsteiger » dans le temps ;
- Considérant la persistance de la situation de pénurie dans l'enseignement fondamental allant de pair avec une perte d'attractivité du métier d'enseignant ;
- Considérant l'apport en personnel non-négligeable et nécessaire que représentent les « Quereinsteiger » ;
- Considérant la mise en concurrence des parcours de formation au métier d'enseignant, notamment par les exigences moindres en matière de diplôme incombant aux « Quereinsteiger » pour accéder au métier d'enseignant ;

Invite le gouvernement :

- à procéder à une évaluation de l'efficacité de la mesure des « Quereinsteiger » en tenant compte des aspects suivants :
 - solution durable contre la pénurie
 - impact sur la qualité de l'enseignement
 - besoins en matière de formation du personnel recruté
- à réglementer les conditions d'accès au métier d'enseignant et la carrière des « Quereinsteiger » afin de les aligner sur celles habituellement en vigueur pour les enseignants du fondamental, notamment en matière de formation de base et de formation continue, dans l'objectif d'une homogénéisation des compétences du corps enseignant.

Myriam Cecchetti

Nathalie Oberweis